

## Bulletin de suivi des questions européennes en application de l'article 123 du Règlement

Période du 18 décembre 2025 au 06 janvier 2026

### 1 Actualités européennes

- [La Bulgarie rejoint la zone euro à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026](#)
- [Chypre prend les rênes de la présidence du Conseil de l'Union européenne](#)
- [Déclaration de la Commission européenne sur la décision américaine d'imposer des restrictions de déplacement à certaines personnalités européennes](#)
- [Nouveau train de mesures visant à stimuler l'économie circulaire et à renforcer le recyclage des plastiques en Europe](#)
- [Les entreprises de l'Union européenne intensifient leurs investissements dans la recherche et le développement dans des secteurs clés](#)

### 2 Réunions du Conseil des Ministres de l'Union européenne et du Conseil européen

<a href="#">20 janvier 2026</a>	<a href="#">Conseil « Affaires économiques et financières » (ECOFIN)</a>	L'ordre du jour sera disponible prochainement sur le <a href="#">site web du Conseil</a>
<a href="#">26 janvier 2026</a>	<a href="#">Conseil « Agriculture et pêche » (AGRIPECHE)</a>	L'ordre du jour sera disponible prochainement sur le <a href="#">site web du Conseil</a>
<a href="#">26 janvier 2026</a>	<a href="#">Conseil « Affaires générales » (CAG)</a>	L'ordre du jour sera disponible prochainement sur le <a href="#">site web du Conseil</a>

### 3 Consultations de la Commission européenne

*La Commission européenne sollicite l'opinion des citoyens et des parties prenantes sur le champ d'application, les priorités et la valeur ajoutée de l'action de l'Union européenne concernant de nouvelles initiatives ou l'évaluation de politiques et législations existantes.*

*Grâce aux consultations publiques, le Parlement de Wallonie peut donner son avis sur ces initiatives, politiques ou mesures législatives.*

- [Train de mesures en faveur d'une mobilité équitable de la main-d'œuvre](#)

Malgré son importance pour le marché unique, la libre circulation des travailleurs et des services demeure entravée par des obstacles juridiques, administratifs et de reconnaissance des compétences.

L'initiative vise donc à simplifier et numériser la coordination de la sécurité sociale, renforcer la transférabilité des compétences et consolider le rôle de l'Autorité européenne du travail, afin de faciliter la mobilité, répondre aux pénuries de main-d'œuvre et garantir une protection effective des travailleurs, en particulier dans les contextes transfrontières et les secteurs exposés aux abus.

Date limite pour le dépôt d'une contribution : 2 février 2026.

#### **4 Commission chargée de questions européennes du Parlement de Wallonie**

---

Prochaine réunion : 22 janvier 2026.